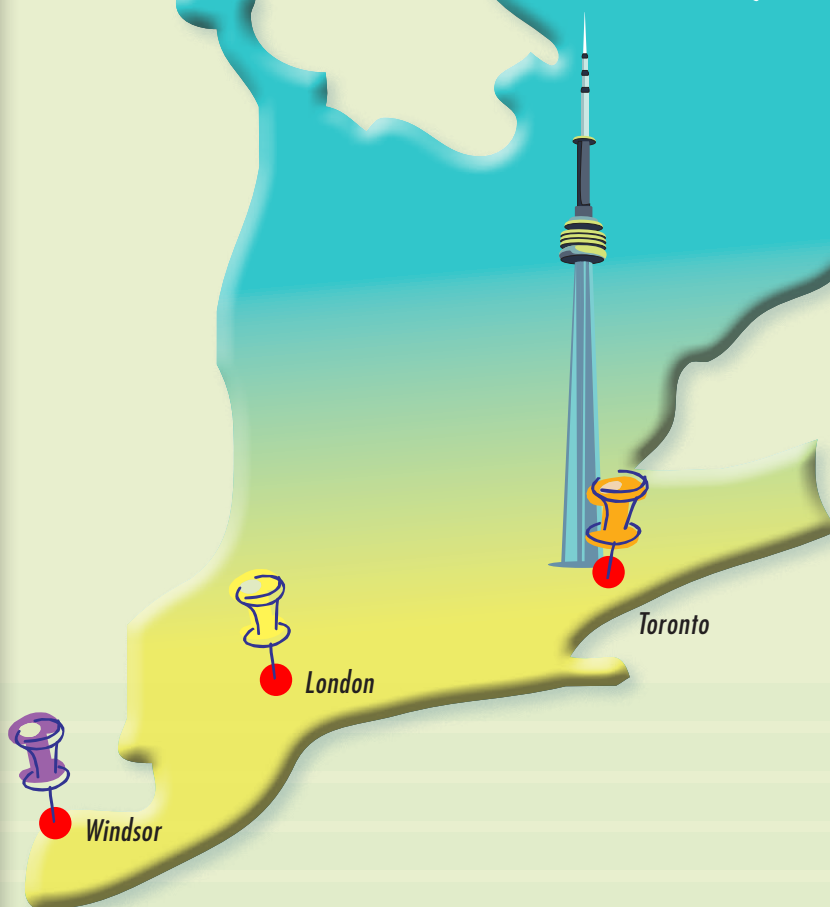


2013

# Bâtir l'avenir



**Pour accroître la capacité  
du système d'éducation  
de l'Ontario à dispenser  
un enseignement  
postsecondaire en  
langue française dans  
les régions du Centre  
et du Sud-Ouest**

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'EXPERTS EN  
MATIÈRE D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE EN LANGUE FRANÇAISE  
DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO



Le 9 janvier 2013

L'honorable John Milloy  
Ministre de la Formation et des Collèges et Universités

Monsieur le Ministre,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire en langue française, dont le mandat était de vous conseiller sur les mesures les plus efficaces à adopter pour accroître la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province.

Je tiens à exprimer ma gratitude à chacun des membres du Comité qui se sont investis personnellement et en toute collégialité dans cet exercice et y ont insufflé leur enthousiasme et leur engagement de façon exemplaire; leur expérience, leur rigueur et leur jugement ont été des facteurs clés du succès de cette démarche.

Nous remercions aussi chaleureusement tous les participants des groupes focus qui se sont déroulés à Windsor, Welland et Toronto. Près de soixante-dix personnes se sont bénévolement déplacées pour échanger leurs idées et leurs espoirs.

Merci également aux établissements postsecondaires qui ont déposé des mémoires. Leur contribution nous a aidé à envisager des possibilités de partenariats dans les régions du Centre et du Sud-Ouest. Nous sommes reconnaissants aux établissements bilingues et de langue française qui offrent des programmes et des services en français dans ces deux régions.

Finalement, nous soulignons la diligence de l'équipe de l'Unité du continuum de l'apprentissage en langue française qui a su soutenir le bon déroulement de nos travaux.



Janine Griffore  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation en langue française,  
de l'éducation autochtone et de la recherche

## **Membres du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario**

**Raymond Théberge**, sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (jusqu'à juin 2012).

**Jean-Luc Bernard**, secteur de l'éducation; directeur de l'éducation à la retraite, représentant des conseils scolaires de langue française.

**Gisèle Chrétien**, secteur des collèges; présidente du Collège Boréal jusqu'en 2006; présidente du conseil d'administration de TFO.

**Dr. Stacy Churchill**, secteur universitaire; professeur émérite, Université de Toronto; Ordre du mérite francophile, Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO).

**Chantal Côté**, secteur de la formation (jusqu'en janvier 2012); ancienne enseignante et membre du Conseil des nominations à l'Ordre des métiers de l'Ontario.

**Dr. Normand Labrie**, secteur universitaire; vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto, jusqu'au 30 avril 2012; Directeur scientifique, Fonds de recherche du Québec – Société et culture, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012.

**David Ip Yam**, secteur étudiant; assistant aux affaires étudiantes à l'Université York.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	5
<b>La problématique de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario</b>	7
Un paradoxe à dépasser	7
Les choix des diplômés des écoles de langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario et leurs implications	9
Quelles stratégies pour l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario?	11
Évaluation des besoins de la clientèle	13
<b>Solutions préconisées</b>	16
Principes directeurs	17
Recommandations	17
Recommandations pour l'immédiat : Initiatives et planification (2012-2015)	18
Recommandations pour l'avenir : Création et démarrage de nouvelles institutions (2015)	20
<b>Conclusion</b>	21
<b>Annexes</b>	22
Annexe 1 : Matrice de recherche des groupes focus	22
Annexe 2 : Mandat du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire en langue française	24

### **Énoncé de vision de la politique provinciale d'aménagement linguistique**

*La politique [...] porte la vision d'un système d'éducation postsecondaire et de formation produisant une main-d'œuvre francophone hautement qualifiée et pleinement engagée pour assurer l'essor d'une communauté ontarienne de langue française qui contribue au développement économique, culturel et social de la province tout en renforçant ses avantages concurrentiels et le mieux-être de sa population.*

Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française (Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2011)

### **Énoncé de vision du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire pour le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario**

Le Comité conçoit un système d'éducation postsecondaire qui reconnaît à la fois la valeur des compétences linguistiques et les ambitions aux études des étudiantes et étudiants francophones de ces deux régions, et qui permet de bâtir sur ce capital humain important pour doter la province de la main-d'œuvre bilingue dont elle a besoin pour actualiser son économie du savoir et assurer la pérennité de la langue française et de la culture francophone dans le Centre et le Sud-Ouest, qui pourraient abriter près de la moitié de la population francophone de l'Ontario d'ici la prochaine décennie.

# Introduction

Le présent sommaire contient les principaux résultats des délibérations du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire en langue française pour ce qui concerne l'accroissement de la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province.

Le Comité situe la problématique de l'accès à l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario dans le contexte des transformations et tendances sociodémographiques et économiques qui traversent ces deux régions de la province en termes de croissance, d'urbanisation et de diversité, car ces tendances concernent aussi la communauté francophone de l'Ontario et s'accompagnent d'une demande croissante d'éducation en langue française de la part des francophones et francophiles.

Le Comité fait état d'un paradoxe bien réel pour ce qui est de l'enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario. Ce paradoxe tient au fait que, dans ces deux régions, la demande soutenue d'éducation en langue française n'a pas été accompagnée d'une offre de programmes d'études postsecondaires en langue française en concordance avec les investissements de longue durée réalisés en amont par la province pour répondre à cette demande. En effet, le réseau d'écoles élémentaires et secondaires de langue française des conseils scolaires de ces deux régions s'agrandit sans cesse et un nombre croissant de francophones et francophiles y inscrivent leurs enfants année après année. De plus, on estime que près de la moitié de la population francophone<sup>1</sup> de l'Ontario résidera dans le Centre et le Sud-Ouest de la province d'ici la prochaine décennie.

---

1. Soit la population recensée selon la définition inclusive du francophone (DIF). La DIF est une variable dérivée calculée en fonction de trois questions de recensement : la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles. La DIF mesure le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français et y ajoute celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une connaissance particulière du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison, y compris les immigrants récents en Ontario pour qui le français est la langue d'intégration (Office des affaires francophones, 2009).

Le Comité fait valoir que cette population dispose de compétences linguistiques dont l'Ontario a besoin pour faire face aux exigences de la nouvelle économie du savoir. Il avance que l'offre restreinte ou fragmentaire de services et programmes d'études postsecondaires en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest prive présentement ces deux régions de la province d'un capital potentiel important de main-d'œuvre bilingue et hautement qualifiée pour le marché du travail.

Le Comité estime qu'il est essentiel d'examiner de plus près les ambitions, les aspirations et les besoins d'éducation postsecondaire de la population francophone de ces régions, à commencer par la région du Grand Toronto où est concentrée plus de la moitié de ce bassin de population, afin de pouvoir répondre à ses besoins et viser juste en matière d'investissement. Il recommande à cet effet la planification d'actions et de projets structurants – dans l'immédiat et pour l'avenir – qui stimuleront la participation aux études postsecondaires en langue française dans ces deux régions et les pourvoiront du capital de main-d'œuvre bilingue compétente et polyvalente dont la province a besoin pour le marché du travail de la nouvelle économie.



# La problématique de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario

## Un paradoxe à dépasser

Année après année, le système d'éducation de langue française de la province attire dans les régions du Centre et du Sud-Ouest un nombre croissant de francophones et francophiles d'ici et d'ailleurs qui font en toute conscience, pour leurs enfants ou avec eux, le choix de l'éducation en langue française aux paliers élémentaire et secondaire.

La croissance démographique francophone dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario s'est accompagnée ces dix dernières années d'une forte demande d'éducation en langue française à laquelle le gouvernement de l'Ontario a répondu et continue de répondre. Quatorze écoles de langue française ont ouvert leurs portes dans ces deux régions depuis 2003, dix sont en construction et seront prêtes à accueillir leur clientèle en 2012 ou 2013 et dix-sept autres sont en cours de planification<sup>2</sup>.

Par ailleurs, l'intérêt que porte la population de l'Ontario pour la seconde langue officielle du pays est soutenu, comme le révèlent les données suivantes : en 2010-2011, 829 écoles de langue anglaise offraient des programmes d'immersion en langue française dans la province et 155 232 élèves participaient à ces programmes.

Cependant, l'offre restreinte de programmes d'études et de lieux de vie dédiés aux études postsecondaires en langue française et bilingues dans les territoires urbains du Centre et du Sud-Ouest de la province engendre beaucoup d'incertitude chez les francophones et francophiles de ces régions, incertitude qui se manifeste au plan régional, d'une part dans les taux de rétention des élèves des écoles de langue française – entre 2008 et 2010, 5 % des élèves ont quitté le système d'éducation de langue française pour le système de langue anglaise entre la 6<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> année et surtout, 21, 8 % l'ont quitté entre la 8<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> année – et d'autre part dans le taux d'abandon des programmes d'immersion au palier secondaire. Sur les 42 876 élèves inscrits en 2010-2011 dans des programmes

---

2. Toutes les données figurant dans cette section proviennent du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

d'immersion offerts à Toronto et sa région, seulement 5 287 poursuivaient ces programmes au palier secondaire.

Les taux de rétention dans les écoles de langue française montrent clairement que l'incertitude des élèves et de leurs parents est à son pic à l'approche du premier choix de parcours d'études, soit juste avant l'entrée à l'école secondaire. Estimant à juste titre que la gamme de cours et de programmes d'études postsecondaires offerts par le système d'éducation de langue anglaise est plus étendue, un nombre significatif d'élèves abandonnent le système d'éducation de langue française pour le système de langue anglaise.

### Faits saillants, constats et tendances

#### Les faits

Quelques 600 000 francophones (DIF) résident en Ontario. Près du tiers d'entre eux vivent aujourd'hui dans les régions du Centre et du Sud-Ouest et cette tendance à l'urbanisation s'accroît. Plus de la moitié de ce bassin de population réside dans la région du Grand Toronto. La population francophone du Centre et du Sud-Ouest est plus importante que celle des régions Nord-Est et Nord-Ouest de la province.

#### Population francophone de l'Ontario

Ontario	582 695
Est	242 055
Nord-Est et Nord-Ouest	139 015
Centre et Sud-Ouest	201 625
Région du grand Toronto*	110 325
Ville de Toronto	53 375

\* Ville de Toronto et municipalités régionales de Durham, Halton, Peel et York

Source : Données du recensement de 2006 de Statistique Canada

#### Constats et tendances

- ◆ La population francophone du Centre et du Sud-Ouest continue de croître et de se diversifier du fait de la migration de francophones d'autres provinces et de l'afflux de nouveaux arrivants francophones dans ces régions. Près de la moitié des francophones de la ville de Toronto sont nés à l'extérieur du pays (47 %).
- ◆ Les effectifs des écoles de langue française augmentent. Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française augmente dans le Centre et le Sud-Ouest, alors qu'il diminue dans le Nord et qu'il stagne dans l'Est.
- ◆ Les familles exogames sont de plus en plus nombreuses dans les régions du Centre et du Sud-Ouest et s'appuient sur les structures socio-institutionnelles en place, en particulier les institutions éducatives de langue française ou offrant des programmes d'immersion, pour entretenir leur rapport avec la langue française au quotidien.

Les écoles de langue française du Centre et du Sud-Ouest enregistrent entre les paliers élémentaire et secondaire des pertes importantes d'effectifs qui sont liées au moins en partie aux lacunes en matière d'accès à des services et programmes d'études postsecondaires en langue française.

## Les choix des diplômés des écoles de langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario et leurs implications

Les choix des diplômés des écoles secondaires de la province reposent sur une logique d'itinéraires d'études mais aussi sur les aspirations de vie et de carrière des jeunes.

Des études menées par le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) indiquent que la majorité des élèves des écoles secondaires de langue française de la province souhaite poursuivre des études postsecondaires en français à proximité du foyer parental, préférence qui peut être liée à des questions budgétaires, au besoin de soutien de la famille ou à l'attachement à sa région. Qu'en est-il en réalité dans le Centre et le Sud-Ouest de la province?

Bien que le taux de participation des diplômés francophones aux études postsecondaires dans le Centre et le Sud-Ouest soit le plus élevé de la province – et ce, toute population confondue –, les deux régions affichent un faible taux d'accès aux programmes d'études en langue française ou bilingues<sup>3</sup>. Cette situation apparemment équivoque peut s'expliquer par le fait que la programmation offerte par le Collège Boréal sur son campus de Toronto reste fragmentaire et que les 26 programmes d'études universitaires dispensés à Toronto par le Collège Glendon de l'Université York recouvre uniquement des domaines d'études relevant des arts libéraux – lettres, sciences humaines et éducation.

Par contraste, un embarras de choix de programmes d'études en langue anglaise est proposé dans toutes les disciplines aux diplômés de ces deux régions par treize universités et treize collèges d'arts appliqués et de technologie de langue anglaise. Le Nord et l'Est de la province sont aussi comparativement beaucoup mieux pourvus que le Centre et le Sud-Ouest en termes d'établissements d'enseignement postsecondaire francophones et bilingues et de programmes d'études. Il est utile d'ajouter que, d'après une étude de l'ICRML<sup>4</sup>, les élèves de 12<sup>e</sup> année résidant dans le Centre et le Sud-Ouest seraient par ailleurs davantage portés que leurs pairs d'autres régions à poursuivre des études à l'université plutôt qu'au collège.

Étant donné que la plupart de ces diplômés ont une bonne compréhension de la langue anglaise et que la proximité est un facteur clé<sup>5</sup> dans le choix d'un établissement postsecondaire chez les jeunes, il n'est pas surprenant qu'un grand nombre d'entre eux s'inscrivent dans les établissements de langue anglaise et ce, en dépit de leur souhait de

3. Voir à ce sujet *l'Étude des écarts : Les systèmes d'éducation postsecondaire de langue française et de langue anglaise* (Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2008)

4. *Et après le secondaire? Aspirations éducationnelles et intentions de faire vie-carrière dans leur communauté des élèves de 12<sup>e</sup> année des écoles de langue française de l'Ontario*. 2010. Réal Allard, Rodrigue Landry et Kenneth Deveau. Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML).

5. Voir à ce sujet *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : Le choix des jeunes. Rapport final*. Normand Labrie, Sylvie Lamoureux et Denise Wilson. 2009. Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO). Toronto, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) de l'Université de Toronto.

poursuivre des études en français ou des difficultés d'ordre linguistique qu'ils pourront avoir à surmonter dans un environnement entièrement anglophone.

Or, étudier dans un établissement d'enseignement de langue anglaise revient à faire le choix d'un usage intensif de l'anglais au quotidien au détriment du français dans toutes les sphères de la vie courante et estudiantine, ce qui ne favorise pas la rétention linguistique. De fait, en 2006, le taux de rétention linguistique des francophones résidant dans le Centre et le Sud-Ouest de la province était significativement inférieur à la moyenne ontarienne (33, 8 % et 24, 1 % respectivement, comparé à 55, 3 % pour l'Ontario)<sup>6</sup>.

### Faits saillants, constats et tendances

#### Les faits

En 2009, seulement 2 % des diplômés sortant des écoles de langue française des régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario se sont inscrits à un collège de langue française en comparaison de 21 % dans un collège de langue anglaise, et plus d'un tiers des diplômés se sont inscrits dans une université de langue anglaise.

<b>Données sur les diplômés des écoles secondaires de langue française en 2009 et leur choix d'institutions postsecondaires</b>	<b>Ontario</b>	<b>Centre et Sud-Ouest</b>
Nombre de diplômés en juin 2009	5 235	1 099
Proportion de diplômés s'inscrivant directement à une université bilingue en septembre 2009*	30 %	25 %
Proportion de diplômés s'inscrivant directement à un collège de langue française en septembre 2009	21 %	2 %
Proportion de diplômés s'inscrivant directement à une université de langue anglaise en septembre 2009*	11 %	34 %
Proportion de diplômés s'inscrivant directement à un collège de langue anglaise en septembre 2009	13 %	21 %
* Données compilées sur la base de l'auto-identification des étudiants francophones. Source : Geofranc, Data Base (MFCU), généré en avril 2011..		

6. Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

### **Constats et tendances**

- ◆ L'offre très limitée de programmes d'études postsecondaires en langue française et bilingues dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario, tant au collège qu'à l'université, a tendance à creuser, au plan linguistique, les écarts d'accès aux études postsecondaires entre les francophones et les anglophones de la province.
- ◆ Le taux de participation des diplômés des écoles secondaires de langue française du Centre et du Sud-Ouest aux études postsecondaires est le plus élevé de la province, mais l'accès à des programmes d'études en langue française ou bilingues est très limité.
- ◆ Les diplômés francophones des deux régions sont portés à entreprendre des études universitaires et bon nombre d'entre eux tendent à le faire à proximité du foyer parental.
- ◆ Les programmes collégiaux et universitaires offerts en langue française dans les deux régions ne recouvrent que très partiellement les champs d'intérêt des diplômés francophones, si bien que ces derniers s'inscrivent en grand nombre dans les institutions de langue anglaise de leur région.
- ◆ Le système d'éducation de langue française de la province accuse des pertes d'effectifs significatives à toutes les étapes charnières du cheminement des élèves aux études, soit entre les paliers élémentaire et secondaire, et entre le palier secondaire et les études postsecondaires. Combinées, ces pertes sont considérables.

## **Quelles stratégies pour l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario?**

Le Comité est convaincu que l'offre très limitée de programmes d'études postsecondaires en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario, conjuguée à l'absence dans ces deux régions d'institutions d'enseignement postsecondaire francophones ou bilingues dotées d'une autonomie de gestion au plan régional, d'une vision, d'une culture et de lieux de vie qui leur seraient propres, a non seulement une incidence directe sur la participation aux études postsecondaires en langue française dans ces deux régions mais aussi et par extension sur la capacité de rétention linguistique de leur population francophone.

Quel choix ont fait d'autres provinces canadiennes en matière d'éducation postsecondaire en langue française? La majorité des provinces, incluant celles qui abritent des communautés francophones dont le poids démographique est très marginal, se sont dotées d'institutions d'enseignement postsecondaire de langue française qui offrent des programmes d'études postsecondaires dans la langue de la minorité. La Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont leur université de langue française (Université Sainte-Anne et Université de Saint-Boniface). En Alberta, le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta offre neuf programmes de baccalauréat et deux programmes de maîtrise en français. L'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, seule province du Canada officiellement bilingue avec une communauté francophone de plus de 236 000 membres, est la seule université canadienne d'envergure de langue française hors Québec et offre sur trois campus une gamme de programmes aux trois cycles d'études (baccalauréat, maîtrise et doctorat). Le Collège

communautaire du Nouveau-Brunswick dispense par ailleurs sur cinq campus quatre-vingt-dix programmes recouvrant seize domaines de formation.

L'Ontario, par contraste, qui abrite pourtant une communauté francophone de près de 600 000 membres dont plus de 110 000 résident dans la région du Grand Toronto – pôle financier, universitaire, de recherche et d'innovation de calibre international – ne dispose pas d'institution universitaire de langue française autonome dans un endroit stratégique pour attirer les diplômés des écoles secondaires de langue française, les diplômés des programmes d'immersion et des étudiants francophones d'autres provinces et de l'étranger.

Le Comité a aussi analysé à des fins de comparaison quelques exemples d'établissements postsecondaires bilingues situés en milieu minoritaire à l'étranger<sup>7</sup> et relevé certaines de leurs caractéristiques communes :

- ◆ Les anciennes universités bilingues comme celles d'Helsinki et de Fribourg ont été fondées pour épouser des réalités linguistiques, ethniques, culturelles et démographiques.
- ◆ Les nouvelles universités comme celles de Viadrina et de Bolzano ont été créées pour répondre à des besoins sociodémographiques, mais valorisent surtout le bilinguisme et le multilinguisme à titre d'atout compétitif. Leurs diplômés bilingues ou multilingues ont un net avantage sur le marché du travail.
- ◆ Ces établissements sont souvent des facultés bilingues spécialisées au sein d'une structure universitaire plus large.
- ◆ Tous les établissements disposent d'un certain degré d'autonomie.
- ◆ Le bilinguisme est un objectif, pas forcément un pré-requis pour l'admission.
- ◆ Un nombre grandissant d'établissements postsecondaires bilingues offrent un éventail intéressant de programmes et de cours en anglais en plus d'autres langues pour attirer plus d'étudiants et surtout des étudiants internationaux.

Ainsi, les institutions postsecondaires sont engagées à travers le monde pour le maintien et la protection des langues qui se parlent sur leur territoire tout en soutenant ardemment l'apprentissage de l'anglais dans le contexte de la mondialisation des échanges. Elles rejoignent en cela de nombreuses institutions universitaires de langue française du Canada et du monde qui ont en commun l'usage de la langue française et portent les valeurs de la francophonie en matière de développement durable, de protection de la diversité linguistique et culturelle, et de paix dans le monde.

---

7. Établissements analysés : Université d'Helsinki (Finlande), Université de Fribourg (Suisse), Université européenne Viadrina (Allemagne), Université libre de Bolzano/Bozen (Italie), Université de Yaoundé (Cameroun).

## Faits saillants, constats et tendances

### Les faits

Les trois établissements qui dispensent des programmes d'études postsecondaires en français dans le Centre et le Sud-Ouest de la province ne sont pas autonomes ou relèvent d'une entité autonome éloignée – le Collège Glendon est une faculté de l'Université York, l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) relève de l'université de Toronto et le campus de Toronto du Collège Boréal est un campus satellite éloigné du campus principal du collège situé à Sudbury.

Dans l'Est et le Nord, l'Université Laurentienne, l'Université d'Ottawa, le Collège Boréal et La Cité collégiale disposent de leur propre chartre ou d'un cadre juridique et d'une autonomie de gestion.

### Constats et tendances

- ◆ D'autres provinces ont fait le choix de soutenir des établissements universitaires de langue française, même lorsque le poids démographique de leur population francophone est de loin inférieur à celui de la population francophone du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario, et que celle-ci est dispersée sur un vaste territoire comme c'est le cas en Nouvelle-Écosse.
- ◆ À l'exception du campus Saint-Jean, qui est une faculté de l'Université de l'Alberta, ces établissements provinciaux d'enseignement postsecondaire de langue française jouissent d'une entière autonomie.
- ◆ Les nouvelles universités misent sur le bilinguisme, voire le multilinguisme, à titre d'atout compétitif sur le marché du travail pour attirer plus d'étudiants, incluant des étudiants internationaux.
- ◆ À l'heure de la mondialisation, le bilinguisme tend à s'imposer comme une valeur sûre dans les grands établissements universitaires.

## Évaluation des besoins de la clientèle

En avril 2012, les principaux groupes de personnes concernées par l'accès à des programmes d'études postsecondaires et services en français, soit des élèves, des apprentis et étudiants, et des parents, ont été consultés à Welland, Toronto et Windsor<sup>8</sup> dans le cadre de discussions de type groupe focus. Ces personnes ont exprimé leurs points de vue au cours de huit séances de discussion d'une durée d'une heure et demie environ. (Voir à l'annexe 1 la matrice de recherche des groupes focus.)

Parmi les commentaires exprimés dans les groupes focus, le Comité a relevé la fréquence avec laquelle les personnes interrogées ont mentionné les coûts associés à l'éloignement des établissements postsecondaires de langue française ou bilingues et leur désir d'étudier dans leur région. Les personnes considèrent que l'absence d'établissements postsecondaires de langue française ou de programmes d'études en langue française dans leur région, ou encore l'absence de programmes offerts en français dans leurs champs d'intérêt font obstacle à la poursuite d'études postsecondaires en langue française.

8. Le Comité a confié à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) la tâche d'organiser et de réaliser les groupes focus et de lui soumettre un rapport des résultats de ces consultations, lequel a été soumis au Comité en mai 2012.

## Faits saillants, constats et tendances

### Les faits

Pour ce qui est de la programmation, tous les groupes interrogés ont indiqué :

- ◆ que leurs besoins ne sont pas satisfaits en matière de programmation;
- ◆ que leurs besoins particuliers sont directement liés à l'économie de leur région (p. ex., Welland : tourisme, agriculture, relations publiques; Windsor : génie, mécanique, construction; Toronto : finances, gestion des affaires, sciences de la santé);
- ◆ que le succès d'une éducation postsecondaire en langue française repose sur une structure, un enseignement et des programmes d'études de même calibre et de même qualité que ceux offerts par les institutions de langue anglaise;
- ◆ qu'ils souhaitent voir les institutions collaborer et optimiser leurs ressources aux fins de l'accroissement de l'offre de programmes en langue française et non se faire concurrence.

Pour ce qui est de la valorisation des études en langue française dans un milieu minoritaire, les participants ont été unanimes pour dire :

- ◆ que l'intégration sur le marché du travail hors Québec est déterminée par le contexte sociolinguistique majoritairement anglophone;
- ◆ que la capacité de s'exprimer aisément tant en français qu'en anglais, voire une autre langue, est un avantage pour les jeunes diplômés; et
- ◆ que les compétences langagières dans les deux langues officielles offrent des opportunités économiques dont les nouveaux diplômés seraient autrement privés.

Par ailleurs, de l'avis des nouveaux arrivants francophones pour qui l'intégration sociale est tout aussi importante que l'intégration économique, il est indispensable d'apprendre l'anglais pour communiquer avec ses pairs lorsque le français est minoritaire.

### Constats et tendances

- ◆ Chaque clientèle a des besoins et des attentes spécifiques qui sont liés à l'économie de la région. La relation à l'environnement, en particulier l'environnement économique et social, compte pour beaucoup dans l'expression des besoins de chaque clientèle.
- ◆ Les attentes exprimées en termes d'offre de programmes en langue française vont dans le sens d'une prise en compte des besoins économiques spécifiques des régions, les personnes aspirant à vivre et faire carrière dans leur région.
- ◆ Les francophones reconnaissent la nécessité d'établir des relations de coopération entre les institutions pour combler les lacunes en termes d'offre de programmes en langue française et assurer une prestation de qualité et une optimisation des ressources existantes.
- ◆ La valeur d'une éducation postsecondaire en langue française comparée à une formation postsecondaire bilingue ou en langue anglaise fait débat dans la communauté francophone.
- ◆ Les besoins linguistiques des personnes interrogées sont très divers, notamment selon le groupe d'âge, la région, le parcours scolaire (p. ex., immersion, école de langue française) et les antécédents linguistiques et culturels.



Le Comité tient pour inestimables l'apport et l'engagement des institutions partenaires de langue française et bilingues présentes sur le territoire. Avant de préconiser des solutions, il a donc tenu à solliciter leur avis au sujet des mesures à adopter pour accroître la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province. Plusieurs établissements ont déposé un mémoire. Le Comité en a pris connaissance et en a tenu compte dans ses recommandations.

## Solutions préconisées

À la lumière de son analyse des caractéristiques sociodémographiques des régions du Centre et du Sud-Ouest de la province, de l'échiquier provincial en matière d'accès aux études postsecondaires en langue française et bilingues, et d'une étude des aspirations et attentes exprimées par les francophones, le Comité recommande que le gouvernement de l'Ontario actualise, conformément à la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation (2011, p. 10) son engagement :

*[...] de créer un système d'éducation postsecondaire et de formation solide et à l'écoute des besoins des étudiants, qu'il place en tête de sa liste de priorités – dans ce cas, en donnant aux quelque 600 000 francophones résidant en Ontario un meilleur accès aux études postsecondaires et à la formation en français.*

### **Objectif cible**

Accroître l'accès aux études postsecondaires en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de la province dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française* (2011).

### Visées stratégiques

- ◆ Répondre, de façon prioritaire, aux besoins et aspirations des jeunes diplômés sortant des écoles secondaires de langue française et des programmes d'immersion en langue française, ainsi qu'aux besoins des francophones adultes et des nouveaux arrivants qui ont interrompu leurs études et souhaitent se reconvertir, acquérir de nouvelles compétences ou se perfectionner pour améliorer leur employabilité et s'intégrer dans la société canadienne.
- ◆ Concevoir, déployer et gérer une stratégie de développement pour l'avenir axée sur :
  - ◇ La mobilisation et la collaboration des partenaires du réseau d'institutions postsecondaires de langue française et bilingues existant pour l'élaboration de nouveaux programmes d'études en langue française, l'élargissement des programmes existants et la prestation des services en français aux étudiants;
  - ◇ Une offre coordonnée des services et programmes éducatifs en langue française qui prend en compte les besoins émergents de la clientèle francophone et francophile;
  - ◇ L'intégration dans un continuum d'un mécanisme de coordination de l'expansion des services et programmes par lequel la gestion de ces services et programmes serait dévolue à une institution régionale autonome de langue française.

## Principes directeurs

Le comité a établi les principes directeurs ci-après pour fonder et articuler ses recommandations.

- ◆ Mettre l'accent sur des actions et projets structurants.
- ◆ Respecter les lignes directrices de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française* (2011).
- ◆ Reconnaître et respecter la nature distincte des secteurs collégial et universitaire ainsi que le rôle des différents ministères et des acteurs institutionnels et communautaires.
- ◆ Reconnaître les traits caractéristiques des communautés francophones du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario.

## Recommandations

**Attendu que :**

- ◆ L'Ontario, par la *Loi sur les services en français* (L.R.O. 1990, Chapitre F.32), reconnaît l'apport du patrimoine culturel de la population francophone et désire le sauvegarder pour les générations à venir;
- ◆ L'Ontario abrite la plus grande communauté francophone hors-Québec avec près de 600 000 membres;

- ◆ La population francophone du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario représente 34 % de la population francophone de la province;
- ◆ Plus de la moitié des francophones du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario sont concentrés dans la région du Grand Toronto;
- ◆ La demande d'éducation en langue française croît de façon soutenue aux paliers élémentaire et secondaire dans le Centre et le Sud-Ouest de la province;
- ◆ Le cumul des pertes d'effectifs du système d'éducation de langue française aux étapes charnières du cheminement aux études des élèves des écoles de langue française est en partie lié à l'incertitude quant à l'accès à des services et programmes d'études postsecondaires en langue française;
- ◆ La proximité géographique est un facteur clé pour choisir un établissement postsecondaire;
- ◆ L'accès à des programmes d'études postsecondaires en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario est très limité;
- ◆ Aucun des établissements offrant des programmes d'études en langue française dans le Centre et le Sud-Ouest de la province ne dispose de sa propre charte, ces établissements étant plutôt régis par des mandats spécialisés et disposant de capacités d'accueil restreintes;
- ◆ le Comité a l'honneur de soumettre les recommandations ci-après.

---

## RECOMMANDATIONS POUR L'IMMÉDIAT : INITIATIVES ET PLANIFICATION (2012-2015)

---

**PREMIER VOLET :** *Améliorer l'accès aux études postsecondaires en langue française par la création ou l'élargissement de programmes d'études qui devront répondre aux critères suivants :*

- ◆ Priorité accordée à la région du Grand Toronto dans le proche avenir.
- ◆ Pertinence des projets soumis selon des critères précis, en particulier l'adéquation du projet à l'environnement (p. ex., répondre à une demande d'éducation postsecondaire dans un secteur névralgique ou émergent, ou combler un besoin identifié dans la communauté ou sur le marché du travail) et la capacité d'adaptation des projets (p. ex., selon le lieu ou le mode de prestation envisagé, la clientèle ciblée).
- ◆ Intérêt que génère le projet localement et dans la communauté.
- ◆ Réalisation des projets dans le cadre d'un plan de transition vers un régime coordonné d'études pour les francophones et un transfert éventuel à une institution francophone établie dans la région.

**DEUXIÈME VOLET :** *Créer un secrétariat aux études postsecondaires en langue française du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario qui agirait dans le cadre des priorités du gouvernement de l'Ontario tout en jouissant d'un degré d'indépendance par rapport aux instances ministérielles.*

*Cette structure serait le noyau d'un mécanisme de consultation et assurerait la coordination des programmes de langue française pour toute la région.*

Le secrétariat serait chargé :

- ◆ de réaliser ou commander des recherches;
- ◆ de réaliser des études démographiques et de collecter et d'analyser des données sur les besoins des francophones et des francophiles du Centre et du Sud-Ouest de la province;
- ◆ d'établir un modèle de gouvernance pour gérer les fonds et la mise en commun des ressources;
- ◆ de créer un mécanisme indépendant des institutions et du Ministère pour :
  - ◇ effectuer des consultations;
  - ◇ analyser la capacité des institutions à collaborer et identifier les obstacles qui nuisent à cette collaboration;
  - ◇ développer des modèles de partenariat entre collèges et universités pour favoriser la collaboration et la synergie;
  - ◇ identifier des stratégies permettant aux étudiants francophones des collèges et universités de langue française de maintenir leurs compétences linguistiques.

***TROISIÈME VOLET : Actions prioritaires pour la transformation du système d'éducation postsecondaire en langue française***

- ◆ Négocier avec le gouvernement fédéral pour la remise en place du concept de programmes de hautes priorités.
- ◆ Négocier avec Patrimoine Canadien en faveur du développement du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario dans le cadre de la nouvelle Entente Canada-Ontario.
- ◆ Prévoir un financement spécial, avec la participation du Consortium national de formation en santé pour le développement de programmes de formation en santé en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario.
- ◆ Mettre en place un système de transfert de crédits visant les études postsecondaires en langue française.
- ◆ Réinstaurer le système de bourses pour étudier en français ou créer un programme de mobilité pour les étudiants francophones.
- ◆ Examiner les besoins en matière de prestation de programmes d'études postsecondaires en langue française à distance et les formes de prestation de programmes à distance convenant le mieux aux clientèles identifiées.
- ◆ Mettre sur pied une table de concertation entre les écoles secondaires de langue française, les institutions postsecondaires de langue française et bilingues, ainsi que des intervenants de la communauté.
- ◆ Inclure et actualiser les besoins des francophones en matière de recherche en éducation postsecondaire en langue française, notamment par l'entremise du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

---

## RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR : CRÉATION ET DÉMARRAGE DE NOUVELLES INSTITUTIONS (2015)

---

**PREMIER VOLET :** *Soutenir l'élargissement des programmes d'études postsecondaires en langue française par voie de partenariats.*

**DEUXIÈME VOLET :** *Soutenir la création et le démarrage d'établissements qui seraient désignés en vertu de la Loi sur les services en français, soit :*

- ◆ Un établissement d'enseignement de langue française à double vocation, universitaire et collégiale

ou

- ◆ Deux établissements d'enseignement de langue française – un collège et une université – qui partageraient des services en commun.

Les principes régissant le développement et l'opération des programmes d'études seraient les suivants :

- ◆ Servir les clientèles francophones et bilingues de tout type (incluant des employeurs potentiels) dans le cadre d'une approche coordonnée.
- ◆ Livrer un éventail diversifié de programmes d'études en langue française.
- ◆ Offrir des programmes et services de soutien linguistique afin d'atténuer les effets négatifs de l'insécurité linguistique et faciliter l'accès aux études en français pour des étudiants de très diverses origines.
- ◆ Créer des milieux qui permettent aux francophones de bénéficier d'un appui à leur affirmation identitaire et culturelle en tant que francophones tout en reconnaissant le fait que, dans la société ontarienne, leur réussite dépend largement de pouvoir agir dans les deux langues officielles.
- ◆ S'assurer que l'éducation à distance, lorsqu'on y recourt, est une expérience enrichissante et répond aux besoins de la clientèle à laquelle elle est destinée.
- ◆ Fournir aux étudiants francophones désireux de passer à un programme de spécialisation offert dans une institution de langue anglaise, un lieu d'accueil et de transition qui : (a) fournit des cours reconnus et transférables; (b) les aide à consolider leurs compétences par voie de cours en français; (c) favorise leur développement identitaire francophone après transfert dans un milieu bilingue ou complètement anglophone; et (d) constitue pour eux un espace de rencontre, de partage et de vie.

# Conclusion

L'important bassin de population francophone regroupé dans la région du Grand Toronto et le Sud-Ouest de la province – qui d'ici 2020 pourraient selon les estimations abriter près de la moitié de la population francophone de l'Ontario – recèle un capital potentiel important de main-d'œuvre bilingue et hautement qualifiée pour le marché du travail de ces deux régions et la province. Dans un monde où la réussite économique est étroitement déterminée par l'accès à des services éducatifs de haut niveau, l'accroissement de la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans ces deux régions est un passage obligé; il y va de la pérennité de la langue française, de l'épanouissement de la culture francophone en Ontario pour les générations à venir et du succès futur de l'Ontario comme société du savoir. C'est d'abord et avant tout en misant sur les ressources de son capital humain que l'Ontario réussira à bien se positionner dans une économie mondialisée.

# Annexes

## Annexe 1 : Matrice de recherche des groupes focus

Les questions de fond abordées dans les groupes focus se résument à ce qui suit :

*Quelles sont les options les plus efficaces<sup>9</sup> pour accroître la gamme de programmes offerts dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario?*

*Quels sont les modes de livraison les plus efficaces pour accroître la capacité du ministère de la Formation et des Collèges et Universités d'offrir un enseignement postsecondaire en français dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario?*

Le Comité devait prendre en compte les avantages et désavantages de chacune des solutions envisagées pour la clientèle francophone (les élèves des écoles secondaires de langue française, les étudiantes et étudiants des collèges et universités, et les apprentis) et la communauté francophone élargie, ainsi que leurs implications financières. Les informations recueillies par l'entremise des groupes focus ont ainsi servi à soutenir le travail du Comité d'experts.

Le tableau ci-après présente la matrice de recherche regroupant les questions de recherche générales, les thèmes abordés pour chacun des critères, ainsi que les types de participants auprès desquels l'information recherchée a été recueillie. Cette matrice a également servi de guide aux analyses des informations recueillies.

---

9. L'efficacité est définie dans le cadre de ce rapport comme un moyen, une action, ou encore un procédé produisant l'effet souhaité ou le résultat attendu. Un plan est perçu comme étant plus efficace qu'un autre s'il assure une plus grande précision avec un coût moindre aussi bien en temps qu'en argent.



**Tableau 1 Matrice de recherche**

Critères	Thèmes abordés	Participants
Le soutien et la réussite de l'étudiante ou étudiant	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Exploration de stratégies ciblées d'approche et de recrutement afin de promouvoir la poursuite d'une éducation postsecondaire en langue française.</li> <li>◆ Appuis pour faciliter la transition vers une institution postsecondaire francophone selon la clientèle (francophones, francophiles, nouveaux arrivants).</li> <li>◆ Appuis pour faciliter la rétention dans une institution postsecondaire francophone selon la clientèle (francophones, francophiles, nouveaux arrivants).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Étudiantes et étudiants</li> <li>◆ Élèves</li> <li>◆ Apprentis</li> </ul>
La programmation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Exploration d'offre de nouveaux programmes de langue française afin d'augmenter le taux d'inscription aux études postsecondaires et à la formation en langue française dans la province.</li> <li>◆ Exploration d'enrichissement des programmes de langue française existants afin d'augmenter la participation aux études postsecondaires et à la formation en langue française dans la province.</li> <li>◆ Exploration de types de programmes pertinents pour la réalité économique des régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Étudiantes et étudiants</li> <li>◆ Élèves</li> <li>◆ Apprentis</li> <li>◆ Parents</li> </ul>
Les modèles de livraison	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Exploration d'un système d'enseignement postsecondaire de langue française satisfaisant les besoins en formation et en éducation d'une clientèle minoritaire répartie sur un large territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Étudiantes et étudiants</li> <li>◆ Élèves</li> <li>◆ Apprentis</li> <li>◆ Parents</li> </ul>
Le maintien de l'identité linguistique et culturelle francophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accès à un milieu francophone où prime l'utilisation du français en matière de communication et d'enseignement.</li> <li>◆ La priorisation du bilinguisme pour améliorer l'accès à l'emploi sur le marché du travail où l'anglais domine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Étudiantes et étudiants</li> <li>◆ Élèves</li> <li>◆ Apprentis</li> <li>◆ Parents</li> </ul>

## Annexe 2 : Mandat du Comité d'experts en matière d'éducation postsecondaire en langue française

### Mandat

Conseiller le ministre de la Formation et des Collèges et Universités sur les modèles les plus efficaces à adopter afin d'accroître la capacité de dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario.

### Reddition de comptes

Relevant du sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), le Comité d'experts est chargé de ce qui suit :

- ◆ Examiner la capacité de dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest compte tenu du profil démographique et des objectifs liés à l'accès et à la qualité.
- ◆ Faire l'inventaire des programmes en français actuellement offerts dans les régions du Centre et du Sud-Ouest afin de faire des recommandations sur la meilleure façon d'offrir aux francophones de ces régions des possibilités de recevoir un enseignement postsecondaire en langue française.
- ◆ Explorer les méthodes qui permettraient de relever les défis qui existent dans les régions du Centre et du Sud-Ouest, comme les coûts supérieurs associés à la mise en œuvre de nouveaux programmes en français, l'élaboration de matériel pédagogique, l'expansion des programmes offerts et la mise en œuvre de stratégies ciblées d'approche et de recrutement afin de promouvoir l'accès à l'éducation postsecondaire en langue française.
- ◆ Compte tenu des ressources financières et opérationnelles actuellement disponibles dans le réseau d'éducation postsecondaire, recommander :
  - ◇ des options pour offrir de meilleures possibilités d'éducation postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest;
  - ◇ les modèles les plus efficaces à adopter pour accroître la capacité de fournir des programmes de formation et une éducation postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest.

## **Nominations**

### Durée du mandat

- ◆ Le Comité se rencontrera pendant au moins neuf mois.
- ◆ Les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et autres des membres seront remboursés conformément aux directives de la fonction publique de l'Ontario.

## **Fonctionnement**

- ◆ Le comité déterminera la fréquence de ses réunions.
- ◆ Convocations : le personnel du MFCU enverra les convocations, y compris les ordres du jour.

♻️ Imprimé sur du papier recyclé

12-159

ISBN 978-1-4606-0839-5 (Imprimé)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013